RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00451
Numéro SIREN : 511 857 526
Nom ou dénomination : IQSIM

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001630

Date : 08/04/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001630**
n° de gestion : **2019B00451**
n° SIREN : **511 857 526 RCS Grasse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grasse certifie avoir procédé le 08/04/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

IQSIM
1360 Route Des Dolines Les cardoulines B1 06560 VALBONNE

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Société IQ SIM

1360 ROUTE DES DOLINES
CARDOULINES B1
06560 VALBONNE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Pages
- Bilan actif-passif	*2 et 3*
- Compte de résultat	*4 et 5*
- Annexe	*6 à 16*
- Détail des comptes bilan actif passif	*17 à 21*
- Détail Compte de résultat	*22 à 25*
- Liasse 2065	*26 et 27*
- Liasse 2067	*28*
- Liasses 2050 à 2059-E	*29 à 49*
- Soldes intermédiaires de gestion	*50*
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	*51 à 54*

ALBA EXPERTISES
2791 CHEMIN DE SAINT BERNARD

06220 VALLAURIS
04.92.38.07.18

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société IQ SIM
1360 ROUTE DES DOLINES
CARDOULINES B1
06560 VALBONNE

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 805 253 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	1 557 944 Euros
- Résultat net comptable,	(45 736)Euros

Fait à VALLAURIS
Le 17/02/2020

ALBANE SANGUIN DE LIVRY
RESPONSABLE COMPTABLE

DAVID VENIER
EXPERT-COMPTABLE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	2 716 174	2 045 550	670 623	632 211	38 412	6.08
	Concessions, brevets et droits similaires	247 409	247 409				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	963 932	14 923	949 009	793 313	155 695	19.63
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	23 985	21 143	2 842	211	2 631	NS
	Autres immobilisations corporelles	305 414	296 855	8 559	15 919	7 359-	46.23-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	741		741	741		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	200 000	200 000				
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	54 899		54 899	55 017	118-	0.21-
	Total II	4 512 554	2 825 881	1 686 673	1 497 412	189 261	12.64
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	393 828	50 112	343 716	417 580	73 864-	17.69-
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	10 168		10 168	10 215	47-	0.46-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	194 460	124 249	70 211	143 146	72 935-	50.95-
	Autres créances	620 522		620 522	681 098	60 576-	8.89-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	53 625		53 625	50 856	2 770	5.45
	Charges constatées d'avance (3)	20 338		20 338	29 358	9 021-	30.73-
	Total III	1 292 941	174 361	1 118 579	1 332 252	213 673-	16.04-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 805 495	3 000 242	2 805 253	2 829 665	24 412-	0.86-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an 387 401

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	44 591	44 591		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	22 000	22 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	823 440	823 440		
	Report à nouveau	532 101-	549 337-	17 236	3.14
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	45 736-	17 236	62 973-	365.35-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	412 195	457 931	45 736-	9.99-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		35 782	35 782-	100.00-
	Provisions pour charges	15 682	50 975	35 293-	69.24-
	Total III	15 682	86 757	71 075-	81.92-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	808 679	811 391	2 713-	0.33-
	Concours bancaires courants	202 238	180 267	21 970	12.19
	Emprunts et dettes financières diverses	31 977	43 043	11 066-	25.71-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 664	5 664-	100.00-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	324 506	257 684	66 823	25.93
	Dettes fiscales et sociales	909 710	859 834	49 876	5.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	13 832	18 340	4 508-	24.58-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	86 435	108 754	22 319-	20.52-
	Total IV	2 377 377	2 284 977	92 399	4.04
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 805 253	2 829 665	24 412-	0.86-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	643 494	2 284 977		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	306 592	571 004	877 596	607 523	270 073	44.45
Production vendue de biens						
Production vendue de services	184 024	496 324	680 348	939 951	259 603-	27.62-
Chiffre d'affaires NET	490 616	1 067 328	1 557 944	1 547 474	10 470	0.68
Production stockée						
Production immobilisée			363 620	367 013	3 393-	0.92-
Subventions d'exploitation				803	803-	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			205 680	220 956	15 276-	6.91-
Autres produits			319 451	325 929	6 479-	1.99-
Total des Produits d'exploitation (I)			2 446 695	2 462 175	15 480-	0.63-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			256		256	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			246 679	198 702	47 976	24.14
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			76 094	134 808	58 714-	43.55-
Autres achats et charges externes *			655 021	790 711	135 690-	17.16-
Impôts, taxes et versements assimilés			25 810	54 973	29 163-	53.05-
Salaires et traitements			751 008	722 799	28 209	3.90
Charges sociales			324 899	310 701	14 198	4.57
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			359 541	348 886	10 655	3.05
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				57 201	57 201-	100.00-
Dotations aux provisions			15 682	17 356	1 674-	9.64-
Autres charges			7 920	2 608	5 312	203.64
Total des Charges d'exploitation (II)			2 462 910	2 638 744	175 835-	6.66-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			16 215-	176 569-	160 354	90.82
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4	19	15-	79.78-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	1 113	2 319	1 206-	51.99-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 117	2 338	1 221-	52.22-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	187	278	91-	32.74-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	187	278	91-	32.74-
2. Résultat financier (V-VI)	930	2 060	1 130-	54.85-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 285-	174 509-	159 224	91.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 994	244 254	225 259-	92.22-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	35 782	55 683	19 901-	35.74-
Total VII	54 776	299 937	245 160-	81.74-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 865	261	3 604	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	81 363	106 125	24 763-	23.33-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 805	1 805-	100.00-
Total VIII	85 228	108 191	22 964-	21.22-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	30 452-	191 745	222 197-	115.88-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 502 588	2 764 450	261 862-	9.47-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 548 325	2 747 214	198 889-	7.24-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	45 736-	17 236	62 973-	365.35-
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	18 257	24 629		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	11
Titres immobilisés	11
Evaluation des matières et marchandises	11
Evaluation des valeurs mobilières de placement	11
Disponibilités en Euros	11
Disponibilités en devises	11
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	13
Ventilation de l'effectif moyen	13
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	14
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Liste des filiales et participations	15
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Opérations faites en commun	15
Résultats financiers des cinq derniers exercices	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 805 252.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 557 944.20 Euros et dégageant un déficit de 45 736.28- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entreprise a constaté un CIR de 319 002 euros au titre de l'exercice ainsi qu'une production immobilisée de 363 620 euros.
L'entreprise a constaté 18 994 euros de produits exceptionnels correspondant à des Taxes d'Apprentissage de 2012 et 2014 non réglées et non déclarées dans les créances du plan de sauvegarde.
Les charges exceptionnelles de 87 463 euros correspondent à des indemnités prud'hommales et le dénouement du litige Visiplus. Ces charges avaient été provisionnées au cours des précédents exercices.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'entreprise a établi un budget prévisionnel pour l'exercice 2020 qui prévoit un léger bénéfice.
Son actif réalisable permet de faire face au passif exigible sur les douze prochains mois.
De plus, elle a reçu le 4 février 2020, une lettre d'intention concernant l'achat de certains de ses brevets.
Les éléménts ont permis d'établir les comptes dans la perspective de continiuté d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	2 470 340		245 834
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 054 717		356 194
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	20 122		3 863
Installations générales agencements aménagements divers	57 589		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	241 542		6 283
TOTAL	319 254		10 146
Autres participations	741		
Autres titres immobilisés	200 000		
Prêts, autres immobilisations financières	55 017		62
TOTAL	255 758		62
TOTAL GENERAL	4 100 069		612 236

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			2 716 174	2 716 174
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	199 571	0	1 211 341	1 211 341
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			23 985	23 985
Installations générales agencements aménagements divers			57 589	57 589
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	247 825	247 825
TOTAL		0	329 399	329 399
Autres participations			741	741
Autres titres immobilisés			200 000	200 000
Prêts, autres immobilisations financières		180	54 899	54 899
TOTAL		180	255 640	255 640
TOTAL GENERAL	199 571	180	4 512 554	4 512 554

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 177 265	343 739		1 521 004
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	261 404	928		262 332
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 911	1 232		21 143
Installations générales agencements aménagements divers	55 781	1 808		57 589
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	227 432	11 834	0	239 266
TOTAL	303 124	14 874	0	317 998
TOTAL GENERAL	1 741 793	359 541	0	2 101 334

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	343 739				
Autres immob.incorporelles TOTAL	928				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 232				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 808				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 834				
TOTAL	14 874				
TOTAL GENERAL	359 541				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	35 782		35 782		
Autres provisions pour risques et charges	50 975	15 682	50 975		15 682
TOTAL	86 757	15 682	86 757		15 682

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	660 863		136 317		524 546
Sur autres immobilisations financières	200 000				200 000
Sur stocks et en cours	52 343		2 230		50 112
Sur comptes clients	124 249				124 249
TOTAL	1 037 455		138 547		898 908
TOTAL GENERAL	1 124 212	15 682	225 304		914 589
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		15 682	189 522		
exceptionnelles			35 782		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	54 899	0	54 899
Clients douteux ou litigieux	124 249	0	124 249
Autres créances clients	70 211	70 211	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 924	5 924	
Divers état et autres collectivités publiques	581 502	319 002	262 500
Débiteurs divers	32 096	31 444	652
Charges constatées d'avance	20 338	20 338	
TOTAL	890 219	447 919	442 300

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	204 939	35 281	94 861	74 797
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	805 977	23 051	291 381	491 545
Emprunts et dettes financières divers	24 339	1 255	12 907	10 177
Fournisseurs et comptes rattachés	324 506	140 824	95 832	87 850
Personnel et comptes rattachés	74 073	74 073		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	745 553	223 061	292 582	229 910
Taxe sur la valeur ajoutée	5 614	5 614		
Autres impôts taxes et assimilés	84 469	32 428	29 098	22 943
Groupe et associés	7 639	7 639		
Autres dettes	13 832	13 832		
Produits constatés d'avance	86 435	86 435		
TOTAL	2 377 377	643 494	816 661	917 222
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 465			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	100 000			100 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les frais de recherche et développement sont valorisés en cout réel pour les factures de prestataires extérieurs et en nombre de jours affectés à la recherche multipliés par le coût journalier individuel charges comprises.
Le projet BOSTON ne fera plus l'objet de nouvelles versions. Sa VNC est à zéro.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Projets développés en interne	Linéaire	2 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Instal. techniques & outil.ind	Linéaire	3 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel informatique	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de bureau & Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans
Immos internes	Linéaire	2 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 940
Autres créances	321 624
Total	327 564

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 769
Dettes fiscales et sociales	167 156
Autres dettes	9 651
Total	188 576

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 338
Total	20 338
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	86 435
Total	86 435

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	877 596
VENTES DE SERVICES	680 348
Total	1 557 944

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	490 617
UNION EUROPEENNE	366 098
EXPORT	701 229
Total	1 557 944

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	11
Total	11

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 11 991 euros hors taxes, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 11 991 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros HT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		82 500
Nantissement fonds commercial	75 000	
Nantissement DAT	7 500	
Total (1)		82 500

Engagements reçus

SOFARIS	52 500
Caution Personnelle dirigeant	25 875
Total	78 375

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice compte tenu du peu d'ancienneté du personnel.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- IQ Inc	4 294		100.00							
- Quescom			100.00							
- Télécomgurus			51.00							
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Le montant des opérations réalisées avec TELECOMGURUS s'élève à 187 046 euros.

Rémunération des mandataires:
Le montant global des rémunérations versées aux membres des organes d'administrations s'élèvent à 197 290 euros.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	225 000	225 000	100 000	100 000	100 000
Nbre des actions ordinaires existantes	225 000	225 000	100 000	100 000	100 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 507 364	2 503 115	3 307 981	1 547 474	1 557 944
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	110 190	312 139	458 095	179 380	104 182
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	15 131	109 263	236 669	17 236	45 736-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.49	1.39	4.58	1.79	1.04
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.07	0.49	2.37	0.17	0.46-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	16	13	12	12	11
Montant de la masse salariale de l'exercice	716 916	791 159	776 342	722 799	751 008
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	317 726	251 046	369 300	317 322	324 899

IQsim
Société anonyme
Capital de 100.000 euros
Siège social : 1360, Route des Dolines
Les Cardoulines B1
06560 VALBONNE
511 857 526 R.C.S. GRASSE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MARS 2020 A 10 HEURES

L'**AN DEUX MILLE VINGT** et le **VINGT QUATRE MARS à** 10 heures, les actionnaires de la société IQSIM, SA au capital social de 100.000 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Grasse sous le numéro 511 857 526, se sont réunis dans les locaux de la société de la société**,** situé 1360 route des Dolines, Les Cardoulines B1 06560 Valbonne, sur convocation faite par le Président du Conseil d'administration le 16 mars 2020.

A noter que suite aux mesures de confinement liées à l'épidémie de COVID-19, la réunion s'est tenue par visioconférence.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée de manière dématérialisée, à leur entrée, par les actionnaires présents ainsi que par les représentants des actionnaires non présents.

L'assemblée procède à la composition de son bureau.

Monsieur Philippe BESSAGUET préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration de la société IQSIM.

Monsieur Thierry SUDRE et Monsieur Marc LORENZI les deux actionnaires présents ou représentés et acceptants, sont appelés aux fonctions de scrutateurs.

Monsieur Marc LORENZI est désigné comme secrétaire de la séance.

Madame GUISSART, commissaire aux comptes, assiste à la réunion.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 3 actionnaires, représentant *100 000* actions, sur les *100 000* actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés, ou ont voté par correspondance.

Le Président précise que, conformément à la loi, la présente assemblée sous forme ordinaire peut valablement délibérer avec un quorum de 100% des actions ayant le droit de vote.

Le Président dépose sur le bureau pour être mis à la disposition des actionnaires :

- Copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- Copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- La feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés,
- Les comptes annuels,
- Un exemplaire des Statuts de la Société,
- Le rapport sur la gouvernance d'entreprise du Conseil d'administration présenté à l'assemblée,
- Le Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019,

- Le Rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- Le texte des projets de résolutions soumises à l'assemblée.

Il précise que l'ensemble des documents prescrits par la loi ont été adressés ou tenus à la disposition des actionnaires dans les délais prescrits.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président ouvre la séance et rappelle à l'Assemblée qu'elle a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et présentation par le Président des comptes et opérations de l'exercice de la société clos le 31 décembre 2019;
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice considéré ;
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des rapports y afférents et quitus au Président et au Commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe BESSAGUET pour une durée de 6 années ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Marc LORENZI pour une durée de 6 années ;
- Approbation des conventions visées l'article L.225-38 du code de commerce ;
- Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les différentes résolutions à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises dans les statuts,

Connaissance prise du rapport du Président sur l'exercice clos au 31 décembre 2019,
Connaissance prise du rapport AD'HOC du commissaire aux comptes,

APPROUVE tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un déficit de 45.736 euros.

APPROUVE également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DONNE en conséquence au Président et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises dans les statuts,

Connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

DECIDE d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à –45.736 euros en totalité au compte « Report à Nouveau », ce qui portera le solde de ce compte après affectation à la somme de - 577.837 euros

La situation nette après affectation est la suivante :

Capital social	100.000 euros
Prime d'émission	44.591 euros
Réserve légale	22.000 euros
Autre Réserve	823.440 euros
Report à Nouveau	- 577.837 euros
TOTAL	412.194 euros

RECONNAIT en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe BESSAGUET

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises dans les statuts,

DECIDE, après avoir délibéré, de renouveler pour une durée de six ans expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2025, le mandat d'administrateur de **Monsieur Philippe BESSAGUET**, né le 29 septembre 1959 à Bordeaux, de nationalité française et demeurant 40, chemin des Encourdoules 06220 Vallauris.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Monsieur Philippe BESSAGUET, présent à l'assemblée déclare accepter le mandat d'administrateur qui vient de lui être confié en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incapacité, incompatibilité ou interdiction prévue par les textes ou par les statuts, susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

QUATRIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Marc LORENZI

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises dans les statuts,

DECIDE, après avoir délibéré, de renouveler pour une durée de six ans expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2025, le mandat d'administrateur de **Monsieur Marc LORENZI**, né le 25 janvier 1971 à Monaco, de nationalité française et demeurant 43, chemin des Mauberts 06800 Cagnes sur Mer.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Monsieur Marc LORENZI, présent à l'assemblée déclare accepter le mandat d'administrateur qui vient de lui être confié en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incapacité, incompatibilité ou interdiction prévue par les textes ou par les statuts, susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

CINQUIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises dans les statuts,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce,

EN PREND ACTE purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du C.G.I

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises dans les statuts,

Connaissance prise du rapport du Président,

PRESENTE les charges non déductibles suivantes :

- Amortissements excédentaires pour : 13.473 euros
- Taxe sur les véhicules de société : 3.992 euros
- Amendes et Pénalités : 3.865 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoir en vue des formalités

L'Assemblée Générale **DONNE** tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération, à l'effet d'accomplir toutes formalités.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 15.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture, par le président du Conseil d'administration pour servir et valoir ce que de droit.

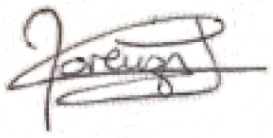
FAIT A VALBONNE, le 24 mars 2020

Monsieur Philippe BESSAGUET
Président du Conseil d'administration

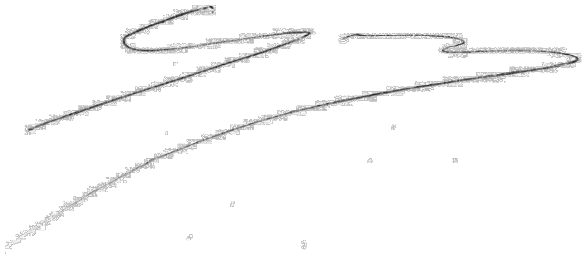


Les scrutateurs

Monsieur Marc Lorenzi



Monsieur Thierry Sudre



ADEQUATION, Audit, Expertise
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes
1185, Chemin des Campelières
06 250 MOUGINS

Rapport du commissaire aux comptes

Sur les comptes annuels
exercice clos le 31 décembre 2019

SOCIETE IQ SIM

SOCIETE IQ SIM
1360 Route des Dolines
Les Cardoulines B1
06 560 VALBONNE

ADEQUATION, Audit, Expertise
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes
1185, Chemin des Campelières
06 250 MOUGINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE IQ SIM

S.A au Capital de 100.000 €

Exercice Clos le 31décembre 2019

A l'assemblée générale de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IQ SIM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve
Réserve pour limitation
Un produit financier de 262.500€ a été enregistré au 31 mars 2015 en contrepartie d'une créance sur la BPI. Une demande de constat d'échec commercial a été envoyée à la BPI en avril 2015, suivie de nombreuses relances, mais cette dernière est toujours en cours d'instruction à ce jour. La créance sur la BPI passée dans les comptes au 31 mars 2015 n'est pas certaine et aurait dû être provisionnée au 31 décembre 2019.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note page 5 sur les évènements postérieurs à la clôture de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- la société utilise un logiciel commercial permettant l'établissement de la facturation. Les données sont transférées automatiquement dans la comptabilité par une procédure effectuée mensuellement. Nous nous sommes assurés de la concordance entre les données de départ du logiciel de facturation et celles d'arrivées dans la comptabilité.
- les conclusions de l'analyse du contrôle interne sont satisfaisantes

Vérification des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

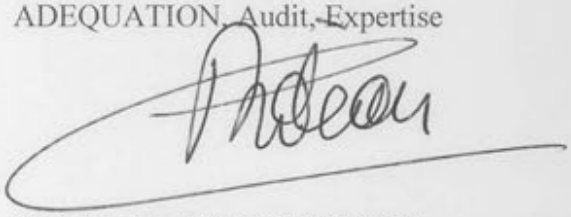
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société1 à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mougins, le 5 mars 2020

Le Commissaire aux Comptes :
ADEQUATION, Audit, Expertise



Christine RIDEAU-GUISSART.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	2 716 174	2 045 550	670 623	632 211	38 412	6.08
	Concessions, brevets et droits similaires	247 409	247 409				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	963 932	14 923	949 009	793 313	155 695	19.63
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	23 985	21 143	2 842	211	2 631	NS
	Autres immobilisations corporelles	305 414	296 855	8 559	15 919	7 359-	46.23-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	741		741	741		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	200 000	200 000				
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	54 899		54 899	55 017	118-	0.21-
	Total II	4 512 554	2 825 881	1 686 673	1 497 412	189 261	12.64
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	393 828	50 112	343 716	417 580	73 864-	17.69-
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	10 168		10 168	10 215	47-	0.46-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	194 460	124 249	70 211	143 146	72 935-	50.95-
	Autres créances	620 522		620 522	681 098	60 576-	8.89-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	53 625		53 625	50 856	2 770	5.45
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	20 338		20 338	29 358	9 021-	30.73-
	Total III	1 292 941	174 361	1 118 579	1 332 252	213 673-	16.04-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 805 495	3 000 242	2 805 253	2 829 665	24 412-	0.86-

ADEQUATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an 387 401

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	44 591	44 591		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	22 000	22 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	823 440	823 440		
	Report à nouveau	532 101-	549 337-	17 236	3.14
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	45 736-	17 236	62 973-	365.35-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	412 195	457 931	45 736-	9.99-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		35 782	35 782-	100.00-
	Provisions pour charges	15 682	50 975	35 293-	69.24-
	Total III	15 682	86 757	71 075-	81.92-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	808 679	811 391	2 713-	0.33-
	Concours bancaires courants	202 238	180 267	21 970	12.19
	Emprunts et dettes financières diverses	31 977	43 043	11 066-	25.71-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 664	5 664-	100.00-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	324 506	257 684	66 823	25.93
	Dettes fiscales et sociales	909 710	859 834	49 876	5.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	13 832	18 340	4 508-	24.58-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	86 435	108 754	22 319-	20.52-
	Total IV	2 377 377	2 284 977	92 399	4.04
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 805 253	2 829 665	24 412-	0.86-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	643 494	2 284 977		

ADEQUATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	306 592	571 004	877 596	607 523	270 073	44.45
Production vendue de biens						
Production vendue de services	184 024	496 324	680 348	939 951	259 603-	27.62-
Chiffre d'affaires NET	490 616	1 067 328	1 557 944	1 547 474	10 470	0.68
Production stockée						
Production immobilisée			363 620	367 013	3 393-	0.92-
Subventions d'exploitation				803	803-	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			205 680	220 956	15 276-	6.91-
Autres produits			319 451	325 929	6 479-	1.99-
Total des Produits d'exploitation (I)			2 446 695	2 462 175	15 480-	0.63-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			256		256	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			246 679	198 702	47 976	24.14
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			76 094	134 808	58 714-	43.55-
Autres achats et charges externes *			655 021	790 711	135 690-	17.16-
Impôts, taxes et versements assimilés			25 810	54 973	29 163-	53.05-
Salaires et traitements			751 008	722 799	28 209	3.90
Charges sociales			324 899	310 701	14 198	4.57
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			359 541	348 886	10 655	3.05
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				57 201	57 201-	100.00-
Dotations aux provisions			15 682	17 356	1 674-	9.64-
Autres charges			7 920	2 608	5 312	203.64
Total des Charges d'exploitation (II)			2 462 910	2 638 744	175 835-	6.66-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			16 215-	176 569-	160 354	90.82
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

ADEQUATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4	19	15-	79.78-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	1 113	2 319	1 206-	51.99-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 117	2 338	1 221-	52.22-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	187	278	91-	32.74-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	187	278	91-	32.74-
2. Résultat financier (V-VI)	930	2 060	1 130-	54.85-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 285-	174 509-	159 224	91.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 994	244 254	225 259-	92.22-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	35 782	55 683	19 901-	35.74-
Total VII	54 776	299 937	245 160-	81.74-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 865	261	3 604	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	81 363	106 125	24 763-	23.33-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 805	1 805-	100.00-
Total VIII	85 228	108 191	22 964-	21.22-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	30 452-	191 745	222 197-	115.88-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 502 588	2 764 450	261 862-	9.47-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 548 325	2 747 214	198 889-	7.24-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	45 736-	17 236	62 973-	365.35-
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	18 257	24 629		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ADEQUATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 805 252.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 557 944.20 Euros et dégageant un déficit de 45 736.28- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entreprise a constaté un CIR de 319 002 euros au titre de l'exercice ainsi qu'une production immobilisée de 363 620 euros.
L'entreprise a constaté 18 994 euros de produits exceptionnels correspondant à des Taxes d'Apprentissage de 2012 et 2014 non réglées et non déclarées dans les créances du plan de sauvegarde.
Les charges exceptionnelles de 87 463 euros correspondent à des indemnités prud'hommales et le dénouement du litige Visiplus. Ces charges avaient été provisionnées au cours des précédents exercices.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'entreprise a établi un budget prévisionnel pour l'exercice 2020 qui prévoit un léger bénéfice.
Son actif réalisable permet de faire face au passif exigible sur les douze prochains mois.
De plus, elle a reçu le 4 février 2020, une lettre d'intention concernant l'achat de certains de ses brevets.
Les éléménts ont permis d'établir les comptes dans la perspective de continiuté d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ADEQUATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	2 470 340		245 834
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 054 717		356 194
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	20 122		3 863
Installations générales agencements aménagements divers	57 589		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	241 542		6 283
TOTAL	319 254		10 146
Autres participations	741		
Autres titres immobilisés	200 000		
Prêts, autres immobilisations financières	55 017		62
TOTAL	255 758		62
TOTAL GENERAL	4 100 069		612 236

ADEQUATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			2 716 174	2 716 174
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	199 571	0	1 211 341	1 211 341
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			23 985	23 985
Installations générales agencements aménagements divers			57 589	57 589
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	247 825	247 825
TOTAL		0	329 399	329 399
Autres participations			741	741
Autres titres immobilisés			200 000	200 000
Prêts, autres immobilisations financières		180	54 899	54 899
TOTAL		180	255 640	255 640
TOTAL GENERAL	199 571	180	4 512 554	4 512 554

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 177 265	343 739		1 521 004
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	261 404	928		262 332
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 911	1 232		21 143
Installations générales agencements aménagements divers	55 781	1 808		57 589
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	227 432	11 834	0	239 266
TOTAL	303 124	14 874	0	317 998
TOTAL GENERAL	1 741 793	359 541	0	2 101 334

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	343 739				
Autres immob.incorporelles TOTAL	928				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 232				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 808				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 834				
TOTAL	14 874				
TOTAL GENERAL	359 541				

ADEQUATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	35 782		35 782		
Autres provisions pour risques et charges	50 975	15 682	50 975		15 682
TOTAL	86 757	15 682	86 757		15 682

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	660 863		136 317		524 546
Sur autres immobilisations financières	200 000				200 000
Sur stocks et en cours	52 343		2 230		50 112
Sur comptes clients	124 249				124 249
TOTAL	1 037 455		138 547		898 908
TOTAL GENERAL	1 124 212	15 682	225 304		914 589
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		15 682	189 522		
exceptionnelles			35 782		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	54 899	0	54 899
Clients douteux ou litigieux	124 249	0	124 249
Autres créances clients	70 211	70 211	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 924	5 924	
Divers état et autres collectivités publiques	581 502	319 002	262 500
Débiteurs divers	32 096	31 444	652
Charges constatées d'avance	20 338	20 338	
TOTAL	890 219	447 919	442 300

ADEQUATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	204 939	35 281	94 861	74 797
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	805 977	23 051	291 381	491 545
Emprunts et dettes financières divers	24 339	1 255	12 907	10 177
Fournisseurs et comptes rattachés	324 506	140 824	95 832	87 850
Personnel et comptes rattachés	74 073	74 073		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	745 553	223 061	292 582	229 910
Taxe sur la valeur ajoutée	5 614	5 614		
Autres impôts taxes et assimilés	84 469	32 428	29 098	22 943
Groupe et associés	7 639	7 639		
Autres dettes	13 832	13 832		
Produits constatés d'avance	86 435	86 435		
TOTAL	2 377 377	643 494	816 661	917 222
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 465			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	100 000			100 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les frais de recherche et développement sont valorisés en cout réel pour les factures de prestataires extérieurs et en nombre de jours affectés à la recherche multipliés par le coût journalier individuel charges comprises.
Le projet BOSTON ne fera plus l'objet de nouvelles versions. Sa VNC est à zéro.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ADEQUATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Projets développés en interne	Linéaire	2 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Instal. techniques & outil.ind	Linéaire	3 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel informatique	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de bureau & Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans
Immos internes	Linéaire	2 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été

ADEQUATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 940
Autres créances	321 624
Total	327 564

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 769
Dettes fiscales et sociales	167 156
Autres dettes	9 651
Total	188 576

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 338
Total	20 338
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	86 435
Total	86 435



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	877 596
VENTES DE SERVICES	680 348
Total	1 557 944

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	490 617
UNION EUROPEENNE	366 098
EXPORT	701 229
Total	1 557 944

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	11
Total	11

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 11 991 euros hors taxes, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 11 991 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros HT



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		82 500
Nantissement fonds commercial	75 000	
Nantissement DAT	7 500	
Total (1)		82 500

Engagements reçus

SOFARIS	52 500
Caution Personnelle dirigeant	25 875
Total	78 375

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice compte tenu du peu d'ancienneté du personnel.

ADEQUATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
-IQ Inc	4 294		100.00							
-Quescom			100.00							
-Télécomgurus			51.00							
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Le montant des opérations réalisées avec TELECOMGURUS s'élève à 187 046 euros.

Rémunération des mandataires:
Le montant global des rémunérations versées aux membres des organes d'administrations s'élèvent à 197 290 euros.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

ADEQUATION COMMISSAIRE AUX

Dossier N° 001024 au Greffe

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	225 000	225 000	100 000	100 000	100 000
Nbre des actions ordinaires existantes	225 000	225 000	100 000	100 000	100 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 507 364	2 503 115	3 307 981	1 547 474	1 557 944
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	110 190	312 139	458 095	179 380	104 182
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	15 131	109 263	236 669	17 236	45 736-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.49	1.39	4.58	1.79	1.04
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.07	0.49	2.37	0.17	0.46-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	16	13	12	12	11
Montant de la masse salariale de l'exercice	716 916	791 159	776 342	722 799	751 008
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	317 726	251 046	369 300	317 322	324 899

ALBA EXPERTISES

ADEQUATION
COMMISSAIRE AUX C...